

**Brigitte Barèges**  
**Député de Tarn-et-Garonne**  
**Maire de Montauban**

### Chute du régime en Tunisie :

#### **Que la « révolution de Jasmin » ne devienne pas la « révolution islamiste »**

L'ensemble de la communauté internationale est hypnotisée par la « révolution de jasmin » qui a entraîné la chute du régime autocratique tunisien. Naturellement, la fin du règne sans partage de ce président déchu est à mettre au rang des nouvelles positives pour un pays qui souffre sur le plan économique et social.

**L'enjeu est aujourd'hui la mise en place d'un véritable régime démocratique qui devrait permettre aux tunisiens de sortir leur pays de l'ornière dans laquelle il se trouve depuis plusieurs décennies.** La France a, en qualité de partenaire privilégié d'un pays avec lequel nous avons une histoire singulière, toute sa part à y prendre.

Pourtant, comment ne pas regarder avec circonspection ce que la presse internationale a -peut être précipitamment- qualifié de « soulèvement spontané » ? Pour être plus précis, comment ne pas s'interroger sur la concomitance des ébullitions qui traversent les sociétés du Maghreb et même du Moyen-Orient depuis quelques semaines ?

Des événements similaires sont passés plus inaperçus mais d'autres pays, pourtant peu connus pour être le théâtre de démonstrations populaires, au Maghreb comme dans une partie du Moyen-Orient, sont gagnés par des manifestations de mécontentement de plus en plus fréquentes et souvent menées par des jeunes étudiants.

Dans une grande majorité de ces pays, il n'y a pas d'opposition suffisamment organisée pour pouvoir prétendre être à l'origine de ces mouvements.

Or, on le voit en Tunisie, les tenants de l'installation d'un pouvoir religieux se trouvent souvent en embuscade, prêts à se poser en « recours salvateurs ».

**Il y a donc aujourd'hui un risque évident que la déstabilisation des régimes au Maghreb comme au Moyen Orient se fasse au bénéfice d'un certain nombre de mouvances proches des milieux religieux radicaux.**

La communauté internationale doit donc faire preuve de **la plus grande vigilance quant à la situation transitoire qui se met en place en Tunisie et peut être demain ailleurs.** Ne pas accompagner ce mouvement au nom du devoir de non-ingérence dans les affaires de ces Etats serait la meilleure assurance donnée à ceux qui souhaitent une prise de pouvoir des fanatiques religieux dans ces pays.

Il n'y a pas de hasard à ce que la carte de l'activité de Al Qaïda colle aujourd'hui à celle des agitations populaires et parfois insurrectionnelles.

La France, qui compte sur son territoire tant de tunisiens et d'amis de la Tunisie, a aujourd'hui un devoir : celui de veiller à ce qu'un régime autoritaire ne laisse pas la place à un autre, fondé sur la fondamentalisme islamique.

**Cosignataires :**

- Patrick Beaudouin, Député du Val-de-Marne
- Valérie Boyer, Député des Bouches-du-Rhône, vice-présidente du groupe d'amitié France-Tunisie